



Délibération n° 2017-003
Comité syndical du 11 octobre 2017

ELECTION DES VICE PRESIDENTS

Le comité syndical du syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille s'est réuni, dûment convoqué, le 11 octobre 2017 à 9 heures, à la Maison du Département, quai Duplex à Quimper

Nombre de délégués du comité syndical en exercice : 18 titulaires

Nombre de voix délibératives : 20

- Nombre de délégués titulaires présents : 17
- Nombre de délégués titulaires représentés par leur suppléant : 0 représentant 19 voix

Délégués titulaires présents : Michel Dion, André Fidelin, Bruno Jullien, Pierre Karleskind, Daniel Le Balch, Erwan Le Floch, Gaël Le Meur, Bruno Le Port, Thierry Mavic, Roger Mellouët, Jocelyne Poitevin, Michaël Quernez, Jean-Marc Tanguy, Nathalie Tanneau, Rayndald Tanter, Christine Zamuner, Nicole Ziegler

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5721-1 et suivants ;
Vu l'arrêté préfectoral du 04 octobre 2017 portant création du syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille ;
Vu les statuts dudit syndicat et en particulier l'article 6 ;
Vu sa délibération n° 2017-001 de ce jour portant installation du Comité syndical ;
Vu sa délibération n° 2017-002 de ce jour portant élection du Président ;
Sous la présidence de Monsieur Michaël Quernez, élu Président,

Le Comité syndical

Procède

A l'élection des vice-présidents du syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille selon les modalités suivantes :

Le Président a fait appel aux candidatures en rappelant que conformément à l'article 6.1 des statuts, le comité syndical élit parmi ses membres un bureau composé d'un Président et de sept vice-présidents comme suit :

- Un président et un vice-président, parmi les délégués désignés par l'Assemblée départementale
- Deux vice-présidents parmi les délégués désignés par l'Assemblée régionale
- Un vice-président parmi les délégués désignés par l'assemblée communautaire de Concarneau Cornouaille Agglomération

- Un vice-président parmi les délégués désignés par l'assemblée communautaire de la communauté de communes du Pays Bigouden Sud
- Un vice-président délégué désigné par l'Assemblée communautaire de la communauté de communes Cap-Sizun – Pointe du raz
- Un vice-président délégué désigné par l'Assemblée communautaire de la communauté de communes Douarnenez Communauté.

Le comité syndical élit parmi les vice-présidents un premier vice-président.

Le Président propose de procéder à un vote à main levée et demande si les membres du comité syndical s'y opposent.

Aucune opposition au vote à main levée n'est exprimée.

Election d'un vice-président parmi les délégués désignés par l'Assemblée départementale

Madame Nicole Ziegler se déclare candidate.

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Votes pour : 19

Madame Nicole Ziegler est élue membre du bureau vice-présidente à l'unanimité

Election des deux vice-présidents parmi les délégués désignés par l'Assemblée régionale

Monsieur Pierre Karleskind et Madame Gaël Le Meur se déclarent candidats.

Mise aux voix de la candidature de Monsieur Karleskind

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Votes pour : 19

Monsieur Karleskind est élu membre du bureau vice-président à l'unanimité

Mise aux voix de la candidature de Madame Gaël Le Meur

Vote contre : 0

Abstentions : 0

Votes pour : 19

Madame Gaël Le Meur est élue membre du bureau vice-présidente à l'unanimité

Election d'un vice-président parmi les délégués désignés par l'Assemblée communautaire de Concarneau Cornouaille Agglomération

Monsieur André Fidelin se déclare candidat.

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Votes pour : 19

Monsieur André Fidelin est élu membre du bureau vice-président à l'unanimité

Election d'un vice-président parmi les délégués désignés par l'Assemblée communautaire de la communauté de communes du Pays Bigouden Sud

Madame Christine Zamuner se déclare candidate.

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Votes pour : 19

Madame Christine Zamuner est élue membre du bureau vice-présidente à l'unanimité

Election d'un vice-président parmi les délégués désignés par l'Assemblée communautaire de la communauté de communes Cap Sizun – pointe du Raz

Monsieur Bruno Le Port se déclare candidat.

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Votes pour : 19

Monsieur Bruno Le Port est élu membre du bureau vice-président à l'unanimité

Election d'un vice-président parmi les délégués désignés par l'Assemblée communautaire de la communauté de communes Douarnenez Communauté

Monsieur Erwan Le Floch se déclare candidat.

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Votes pour : 19

Monsieur Erwan Le Floch est élu membre du bureau vice-président à l'unanimité

Sont proclamé(e)s vice-président(e)s et immédiatement installés :

- Madame Nicole Ziegler
- Monsieur Pierre Karleskind
- Madame Gaël Le Meur
- Monsieur André Fidelin
- Madame Christine Zamuner
- Monsieur Bruno Le Port
- Monsieur Erwan Le Floch

Ces résultats étant proclamés, Monsieur le Président demande au Bureau d'élire le premier vice-président, conformément à l'article 6.1 des statuts.

Monsieur Michaël Quernez propose la candidature de Madame Nicole Ziegler au poste de première vice-présidente.

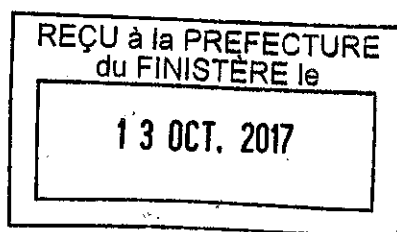
Votes contre : 0

Abstentions : 0

Votes pour : 19

Madame Nicole Ziegler est élue première vice-présidente à l'unanimité

Est proclamée première vice-présidente et immédiatement installée Nicole Ziegler.



Le Président du Syndicat Mixte des Ports de
Pêche-Plaisance de Cornouaille,


Michaël Quernez

Acte rendu exécutoire le **13/10/2017**

Après envoi en préfecture le ...

Et publication ou notification le **13/10/2017**

Cette délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa date d'entrée en vigueur.